

Gland, le 30 août 2024

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 29 août 2024

Présidence : Mme Ahimara Buffat

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 63 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'assainissement de l'éclairage public;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder un crédit de CHF 2'765'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'765'000.-;
- III. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts des luminaires LED et le module de contrôle intelligent par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 336'450.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » (compte 2900.06) via le compte 76101.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 76101 « Protection de l'air et du climat - Efficacités énergétiques ».

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :

La secrétaire :

Ahimara Buffat

Karine Teixeira Ferreira